

LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE AU 31 MARS 2018

Fin mars 2018, la prime d'activité est versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) à 385 500 bénéficiaires résidant en Île-de-France (pour un montant moyen de 164 euros par mois), soit 3 600 allocataires de moins qu'au trimestre précédent (- 0,9 %).

Depuis la mise en place de la prime d'activité début 2016, c'est la première fois que les effectifs diminuent d'un trimestre à un autre. Pour 15,7 % des foyers, l'allocataire est un jeune âgé de moins de 25 ans (60 400). Au total, en Île-de-France, cette prestation couvre 836 900 personnes et plus de 92 % des bénéficiaires perçoivent une bonification individuelle, traduisant ainsi le soutien de la prestation aux plus actifs.

■ Pour la première fois, depuis son instauration en 2016, les bénéficiaires de la prime d'activité baissent

Fin mars 2018, la prime d'activité est versée par les Caf à 385 500 bénéficiaires résidant en Île-de-France (cf. tableau 1.), soit 3 600 de moins qu'au trimestre précédent (- 0,9 % par rapport à décembre 2017).

Pour 15,7 % des foyers, l'allocataire est un jeune de moins de 25 ans. En un an, ce public est passé de 58 800 en mars 2017 à 60 400 en mars 2018 (soit + 2,8 %) et, depuis la mise en place du dispositif pour les jeunes, les effectifs ont progressé de près d'un tiers (+ 29,7 %). L'évolution

de ces jeunes bénéficiaires ne semble malgré tout pas exactement calée sur le modèle de celle de l'ensemble des bénéficiaires de la prestation (cf. figure 1.). Alors que les effectifs de ces derniers croissent de manière continue entre début 2016 et fin 2017 avant de subir une légère diminution début 2018, les effectifs des plus jeunes ne suivent pas cette même tendance. Ils augmentent entre mars et juin lors de la montée en charge de la prestation puis se stabilisent à la fin de cette année. Ils augmentent de nouveau sur les deux premiers trimestres de 2017 et atteignent leur maximum fin juin 2017, avant de redescendre et de se stabiliser à la fin de cette année. Début 2018 les effectifs repartent à la hausse.

À la mise en place de la prime d'activité, les moins de

Tableau 1. Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité entre mars 2016 et mars 2018, en Île-de-France

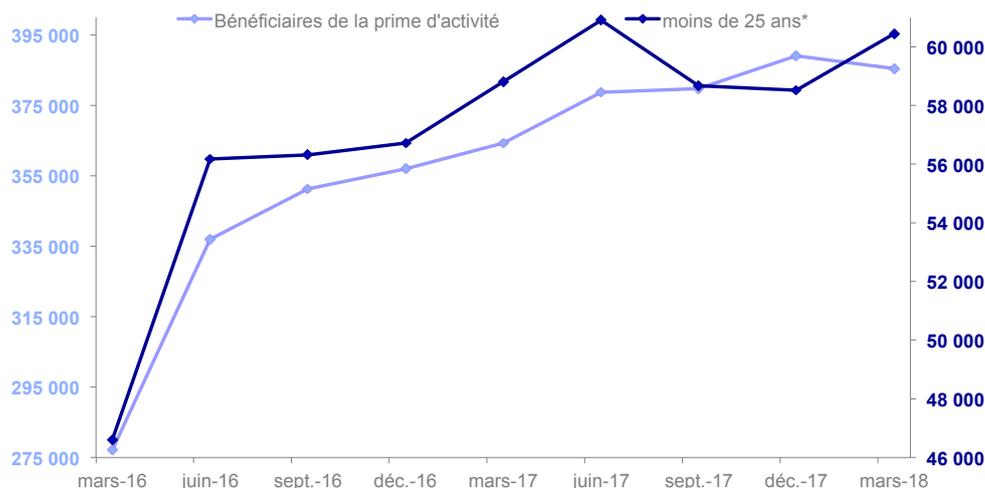
| | mars-16 | juin-16 | sept-16 | déc-16 | mars-17 | juin-17 | sept-17 | déc-17 | mars-18 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Bénéficiaires de la prime d'activité | 277 095 | 336 982 | 351 242 | 356 999 | 364 335 | 378 721 | 379 816 | 389 054 | 385 486 |
| avec au moins une bonification individuelle | 249 485 | 306 113 | 319 803 | 328 082 | 333 971 | 347 070 | 349 507 | 359 590 | 355 419 |
| avec majoration pour isolement | 21 571 | 24 881 | 25 655 | 26 166 | 24 479 | 24 414 | 24 165 | 24 726 | 24 475 |
| moins de 25 ans* | 46 605 | 56 169 | 56 319 | 56 716 | 58 805 | 60 898 | 58 666 | 58 522 | 60 448 |
| 25 ans ou plus* | 230 490 | 280 813 | 294 923 | 300 283 | 305 530 | 317 823 | 321 150 | 330 532 | 325 038 |

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2016, 2017 et mars 2018.

Lecture : Fin mars 2018, le nombre d'allocataires franciliens de la prime d'activité âgés de 25 ans ou plus s'établit à 325 038.

*âge du responsable du dossier.

Figure 1. Evolution de l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre et des jeunes de moins de 25 ans (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2016, 2017 et mars 2018.

Lecture : Fin mars 2018, le nombre d'allocataires franciliens de la prime d'activité âgés de moins de 25 ans s'établit à 60 448.

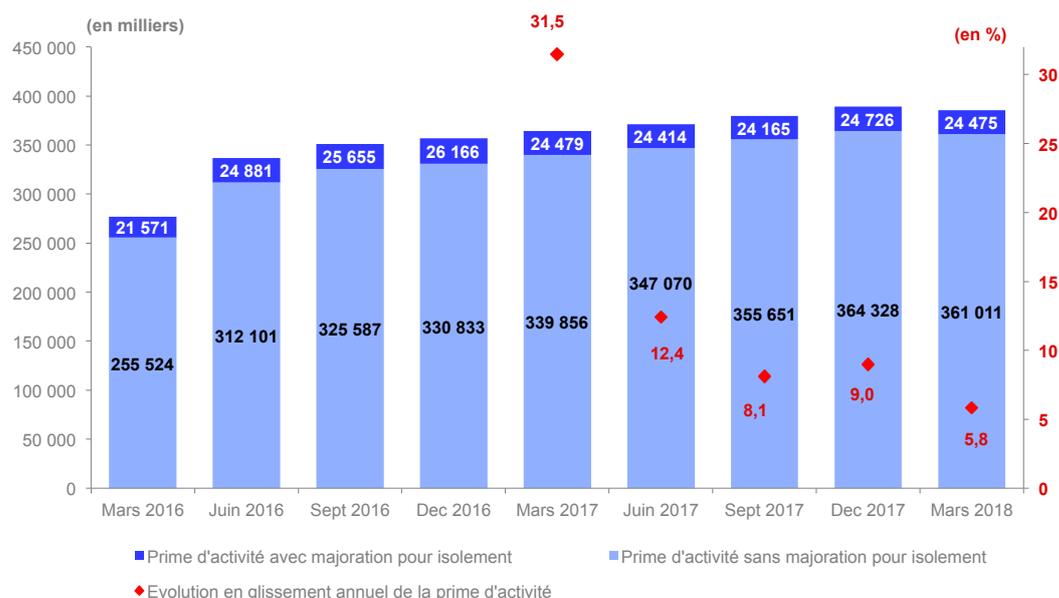
25 ans représentaient près de 17 % de l'ensemble des bénéficiaires ; ils sont 15 % fin 2017 (ratio le plus bas).

Le nombre de foyers bénéficiant de la prime d'activité progresse depuis sa mise en œuvre début 2016 (cf. figure 2.), à un rythme moindre qu'aux premiers trimestres et pour la première fois diminue début 2018. Entre mars 2017 et mars 2018, il est passé de 364 300 à 385 500 foyers, soit une augmentation de + 5,8 % sur un an (+31,5 % entre mars 2016 et mars 2017, correspondant à la montée en charge de la prestation). C'est 1,6 point de plus qu'au niveau national (1) (+ 4,2 %). La progression est contrastée selon que les foyers perçoivent ou non

une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Si le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité percevant une majoration pour isolement connaît une stabilité entre mars 2017 et mars 2018 (environ 24 500 foyers), le nombre de foyers sans majoration pour isolement augmente de + 6,2 %, les effectifs passant de près de 340 000 à 361 000.

Le public touché est large. En ajoutant aux allocataires, leurs éventuels conjoints, enfant(s) ou autres personnes à charge, l'ensemble des personnes couvertes par la prime d'activité s'élève à 836 900 fin mars 2018 (- 9 400 par rapport à décembre 2017)

Figure 2. Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2016, 2017 et mars 2018

Lecture : L'évolution en glissement annuel du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité en mars 2018 s'établit à + 5,8 %.

(1) Cazain, S., « Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité 2,61 millions à fin mars 2018 », *Prime d'activité conjoncture*, n°9, juin 2018.

(cf. tableau 2.), ce qui représente 7,0 % de la population francilienne. En Seine-Saint-Denis cette proportion atteint 11,5 %.

L'incitation à l'activité se retrouve dans la bonification individuelle servie à chaque membre du foyer dont les revenus sont supérieurs à 0,5 smic (2). Près de 355 400 foyers la perçoivent. Leur part reste

ce sont 48 800 foyers allocataires franciliens qui sont concernés par ce cumul des 2 prestations, soit 12,7 % de l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité. Au niveau départemental, avec - 1,5 %, les Hauts-de-Seine connaissent l'évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité à la baisse la plus importante et l'Essonne la plus minime (+ 0,3 %).

Tableau 2. Répartition des bénéficiaires de la prime d'activité, en Île-de-France, par département, au 31 mars 2018

| | Paris | Hauts-de-Seine | Seine-Saint-Denis | Val-de-Marne | Seine-et-Marne | Yvelines | Essonne | Val-d'Oise | Île-de-France |
|--|---------------|----------------|-------------------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| Seulement Prime d'activité | 53 747 | 35 130 | 61 885 | 38 668 | 41 032 | 33 619 | 34 883 | 37 691 | 336 655 |
| Rsa socle + Prime d'activité | 9 889 | 4 797 | 10 229 | 5 849 | 4 829 | 3 757 | 4 425 | 5 056 | 48 831 |
| Total Prime d'activité | 63 636 | 39 927 | 72 114 | 44 517 | 45 861 | 37 376 | 39 308 | 42 747 | 385 486 |
| Avec au moins une bonification individuelle | 55 171 | 36 608 | 66 415 | 41 004 | 43 557 | 35 582 | 37 047 | 40 035 | 355 419 |
| Avec majoration pour isolement | 2 607 | 2 239 | 4 618 | 3 015 | 3 349 | 2 582 | 2 976 | 3 089 | 24 475 |
| Evolution 31-12-2017/31-03-2018 (en%) | -0,9 | -1,5 | -1,3 | -0,4 | -1,3 | -1,0 | 0,3 | -1,0 | -0,9 |
| Personnes couvertes par la Prime d'activité | 113 122 | 81 459 | 180 337 | 98 533 | 98 132 | 78 053 | 87 580 | 99 648 | 836 864 |
| Population couverte par la Prime d'activité | 5,1 | 5,1 | 11,5 | 7,2 | 7,1 | 5,5 | 6,9 | 8,3 | 7,0 |

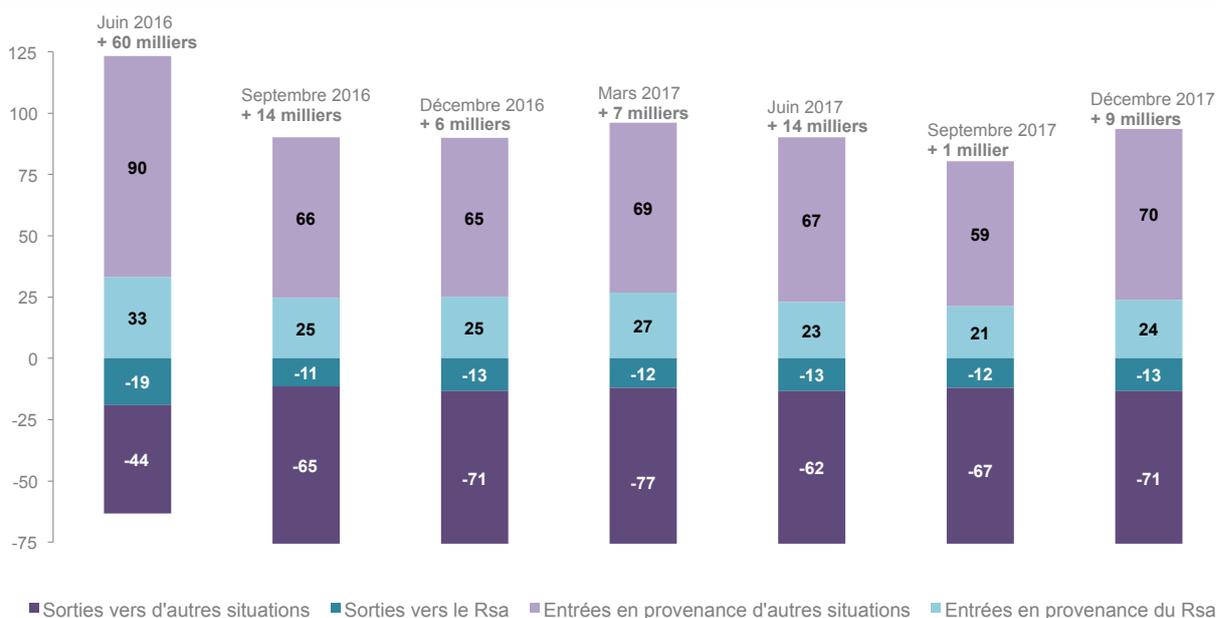
Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars 2018 ; Insee, Rp 2014.
Lecture : Fin mars 2018, le nombre d'allocataires parisiens de la prime d'activité s'établit à 63 636.

relativement stable depuis la mise en œuvre de la prestation, (92,2 % en mars 2018) traduisant ainsi toujours le soutien à l'activité impulsé par cette dernière. Le montant moyen des bonifications perçues par le foyer s'élève à 51 euros par mois ; il est du même ordre qu'aux trimestres précédents.

L'incitation à la reprise d'une activité, enjeu numéro 1 dans le droit fil du complément de revenu offert par la prime d'activité, se traduit aussi par le cumul du Rsa socle et de la prime d'activité. Selon leurs ressources,

La variation du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité se déduit du nombre plus important d'ouvertures de droit (entrées) d'un trimestre à l'autre par rapport à celui des sorties (cf. figure 3.). La montée en charge dans les premiers mois du dispositif de la prime d'activité se caractérise par un nombre d'ouvertures de droit très élevé entre mars et juin 2016 (+ 123 000), puis une stabilisation du nombre d'entrées les trimestres suivants jusqu'à juin 2017, avant de « fléchir » sur le troisième trimestre 2017 (- 10 000 entrées entre juin et septembre 2017).

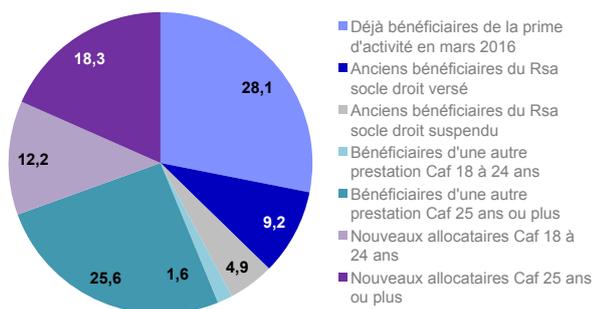
Figure 3. Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2016, 2017 et mars 2018.
Lecture : Entre décembre 2017 et mars 2018, environ 91 000 foyers sont entrés dans la prime d'activité.

(2) Ce bonus individuel qui vise à encourager l'activité de chaque membre du foyer au-delà d'un mi-temps (versé à partir de 0,5 Smic), croît linéairement jusqu'à 0,8 smic, pour atteindre une valeur maximale de 67 euros par mois. Il reste constant jusqu'à l'extinction progressive des droits à la prestation.

Figure 4. Répartition des foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité au 31 mars 2018 selon leur situation fin mars 2016 (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars 2016 et mars 2018.

Lecture : Fin mars 2018, le nombre d'allocataires franciliens de la prime d'activité âgés de 25 ans ou plus s'établit à 325 038.

En fin d'année 2017, le nombre d'ouvertures de droit augmente de nouveau : 94 000 foyers perçoivent la prime d'activité, alors qu'ils n'en bénéficiaient pas trois mois auparavant. Ce nombre fléchit (91 000) en début d'année 2018.

Parallèlement, comme aux trimestres précédents, le nombre de sorties de la prime d'activité augmente de nouveau, mais ce, de manière encore plus significative que le nombre d'entrées (- 95 000) ; ceci justifie la première baisse trimestrielle constatée du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité. Et ce qui est encore plus remarquable, ce sont les sorties vers d'autres situations qui sont en augmentation (+ 80 870 transitions supplémentaires).

Fin mars 2018, 28,1 % des bénéficiaires de la prime d'activité la percevaient déjà, 2 ans plus tôt, fin mars 2016.

Ainsi, les nouveaux bénéficiaires représentent près de 72 % des foyers titulaires de cette prestation (cf. figure 4.) : 14,1 % étaient bénéficiaires du Rsa socle (droit versé et droit suspendu) en mars 2016. Sur les bénéficiaires restants, 27,2 % étaient bénéficiaires d'une autre prestation Caf et 30,5 % n'étaient pas encore connus des Caisses d'allocations familiales.

Les « vrais nouveaux » sont 117 800 sur l'ensemble des 385 500 bénéficiaires de la prime d'activité en mars 2018 ; près de 40 % sont des jeunes âgés de moins de 25 ans (47 100).

En mars 2018, les Caf d'Île-de-France ont versé 63,3 millions d'euros au titre de la prime d'activité. En glissement annuel, ces masses financières ont crû de + 5,7 % par rapport au premier trimestre 2017. Le montant moyen de la prestation est de 164 euros.

Qu'est-ce que la prime d'activité ?

Lancée dès 2016, dans le cadre du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPL-PIS), la prime d'activité soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant l'incitation au maintien dans l'emploi ou à la reprise d'une activité. C'est un complément de revenu mensuel, versé aux actifs dès 18 ans, qu'ils soient salariés ou indépendants. Se substituant à la Prime pour l'emploi (PPE) et au volet « activité » du Revenu de solidarité active (Rsa), ce complément de revenu est plus ciblé, la composition familiale et les ressources perçues par l'ensemble des membres du foyer étant prises en compte dans le calcul du montant de la prestation. Prestation simplifiée, demandée au travers de démarches allégées, son montant est stable sur trois mois rendant le revenu disponible du foyer plus prévisible, et moins incertaine une situation qui au demeurant peut être fragile. ■

Delphine Guérin
Ctrad – Caf en Île-de-France